

Séance ordinaire du conseil – 4 décembre 2023

19h00

Salle du conseil de l'Hôtel de ville

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 novembre 2023;
4. Administration - Direction générale :
 - 4.1 Dépôt du rapport de la mairesse sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe;
 - 4.2 Résolution pour autoriser le transfert du compte bancaire de la bibliothèque permettant à la Ville de faire le contrôle des revenus et des dépenses par le service de la trésorerie;
 - 4.3 Résolution pour octroyer le contrat pour la collecte des ordures à l'entreprise Service Cité Propre inc. selon le devis commun préparé par la MRC de Mékinac;
 - 4.4 Résolution d'acceptation du montant de la contribution municipale pour l'année 2024 pour Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie (CQLM) au montant de 23 233.76 \$ taxes en sus (6.14 \$/citoyen) plus les frais d'accès à la base de données de 125 \$ taxes en sus et les frais de soutien Simb@ au montant de 1 388.55 \$ (soit 462.85 \$ par accès informatique pour 3 accès) taxes en sus;
 - 4.5 Acceptation et autorisation de versement de la quote-part de la MRC de Mékinac au montant de 174 696 \$ pour l'exercice financier 2024 et de la quote-part de 444 317 \$ pour l'adhésion à la compétence 2 (récupération et matières organiques) d'Encycle, pour une quote-part totale de 619 013 \$;
 - 4.6 Résolution octroyant le contrat concernant l'entretien des logiciels de notre système informatique à la firme PG Solutions pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, au coût total de 17 675.11 \$ taxes incluses;
 - 4.7 Résolution acceptant les termes et conditions de FQM Assurances Inc. relativement au renouvellement des assurances générales de la Ville du 15 janvier 2024 au 15 janvier 2025, au coût de 144 368.32 \$ taxes incluses;
 - 4.8 Résolution autorisant l'affectation d'un montant de 4 750 \$ à l'excédent de fonctionnement affecté pour les élections municipales pour l'année 2023;
5. Greffé :
 - 5.1 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires ;
 - 5.2 Dépôt d'un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du conseil en vertu de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (registre des « dons reçus »);

- 5.3 Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2024;
- 5.4 Nomination des maires suppléants pour l'année 2024;
- 5.5 Nomination d'un membre substitut au Comité de démolition tel qu'il appert du *Règlement numéro 524-2023 relatif à la démolition d'immeubles de la Ville de Saint-Tite*;
6. Loisirs et culture :
Aucun point.
7. Ressources humaines :
 - 7.1 Résolution pour accepter l'offre de service présentée par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) aux fins de procéder à l'évaluation du maintien de l'équité salariale;
 - 7.2 Résolution pour autoriser l'équipe de négociation composée par le conseiller M. Gilles Goyette, la conseillère Mme Josée Chouinard, la trésorière Mme Marie-Hélène Piché et le directeur général M. Michel Champagne à négocier le volet monétaire permettant le renouvellement de la convention collective 2024 – 2028;
8. Transport, hygiène du milieu, travaux publics :
 - 8.1 Octroi de contrats pour la location de machinerie pour le déneigement hiver 2023-2024 aux firmes Les Excavations Jovanex Inc., Les Entreprises Mon-Ben Inc., Excavation Mékinac, LP Germain et Productions D.L.M. inc.;
 - 8.2 Acceptation des prix proposés par Les Excavations Jovanex Inc. pour la fourniture de sable abrasif/sel pour l'hiver 2023-2024;
 - 8.3 Résolution octroyant une aide financière au montant de 200 \$ aux propriétaires du chemin Périgny pour le déneigement, hiver 2023-2024 dans le cadre du programme d'aide à l'entretien et à l'amélioration des chemins privés (Mme Lyne Cossette, responsable);
 - 8.4 Résolution octroyant une aide financière au montant de 200 \$ aux propriétaires du chemin Périgny pour le déneigement, hiver 2023-2024 dans le cadre du programme d'aide à l'entretien et à l'amélioration des chemins privés (M. Gilles Lafrenière, responsable);
 - 8.5 Demande au Canadien National de réduire la vitesse des trains sur le réseau ferroviaire à l'entrée de la Ville;
9. Urbanisme et développement du territoire :
 - 9.1 Résolution pour accepter de verser une contribution financière de 500 \$ à l'organisme SAMBBA pour le bassin versant Batiscan-Champlain aux fins de contribuer aux milieux humides ou hydriques du territoire;
10. Gestion des eaux :
Aucun point.
11. Autres sujets :
 - 11.1 Résolution de félicitations à tous les récipiendaires honorés lors de la 17^e édition du Gala Reconnaissance Desjardins tenu le 17 novembre 2023 à Saint-Tite;
 - 11.2 Résolution octroyant une aide financière de 1000 \$ à l'organisme Femmes de Mékinac pour l'activité de la Grande parade de Noël dans le cadre du programme MRC Amie des enfants;
 - 11.3 Résolution octroyant une aide financière de 1000 \$ à l'organisme Chant de l'heure pour soutenir leurs activités musicales;

- 11.4 Résolution d'approbation de la liste des déboursés du 1er au 30 novembre 2023 au montant de 588 877.01 \$;
12. Correspondance;
Aucun point
13. Affaires nouvelles;
14. Période de questions;
15. Levée de la séance.

Julie Francoeur
Greffière